



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **ZENITH GT SARL**, Rte de la Forge 1, 1116 Cottens
VD
2. Déclaration de faillite: 14.07.2014
3. Suspension de faillite: 23.07.2014
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 18.08.2014
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : la société a pour but l'exploitation d'un garage automobile, la réparation et la vente de véhicules neufs et d'occasion

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

01637671

